

Plan de formation initiale réglementaire AESH 2021-2022 groupe S1

Entrée en formation : prise de connaissance du site SEI 67, du cadre des missions et du guide de prise de fonction (3h) en autonomie.

Module d'accueil : informations sur le cadre de travail et la formation (3h) le **mercredi 9 mars 2022 de 14h à 17h** à l'Atelier Canopé à Strasbourg.

Module de mise à niveau informatique facultatif : inscription sur besoin (3h) le **mercredi 30 mars de 14h à 17h** à l'Atelier Canopé à Strasbourg.

Groupe S1	Module SE Système éducatif	Module GP1 Gestes et postures professionnels 1	Module GP2 Gestes et postures professionnels 2	Module TCC Troubles de la conduite et du comportement	Module TSA Troubles du spectre autistique	Module TSLA Troubles du langage et des apprentissages	Module UNE Usage du numérique au service de l'élève	APP Analyses de pratique professionnelle En présentiel
Etape 1 Canoprof Premiers éléments de formation (3h30)	Du 23/03/22 Au 06/04/22	Du 27/04/22 Au 10/05/22	Du 11/05/22 Au 24/05/22	Les dates des modules spécifiques aux troubles seront communiquées ultérieurement	Du Au	Du Au	Du Au	4 séances (2h) De 9 h à 11 h pour le 1 ^{er} degré De 14h à 16 h pour le 2 nd degré
Etape 2 Visioconférence Approfondissements et échanges (2h)	Jeudi 07/04/22 18h-19h	Mercredi 11/05/22 16h-18h	Mercredi 25/05/22 13h30-15h30	Mercredi	Mercredi	Mercredi	En présentiel Mercredi	Séances au cours de l'année scolaire 2022-2023
Etape 3 Canoprof Aller plus loin (1h30)	A partir du 08/04/22	A partir du 12/05/22	A partir du 26/05/22	A partir du	A partir du	A partir du	A partir du	Groupes répartis géographiquement dans le département.

NB : Les liens Canoprof - plateforme de formation en autonomie à distance - et les liens d'accès aux visioconférences vous sont communiqués par mail.

